

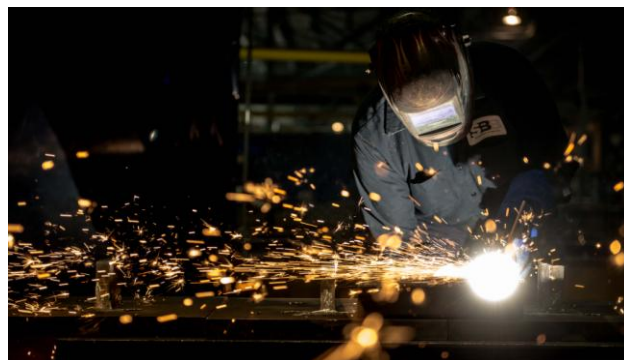
ALLIANCE MÉTAL QUÉBEC

L'industrie de la fabrication métallique au Québec est un secteur qui n'a pas fini de surprendre et de se développer. Alliance Métal Québec parle ainsi d'un « savoir-fer » unique et exemplaire. En dépit des perspectives et du potentiel de développement de nos industries québécoises, il y a, malheureusement, certains défis de taille auxquels doivent faire face les entreprises d'aujourd'hui.

PREMIER DÉFI : Attirer et retenir une main-d'œuvre compétente et qualifiée.

DEUXIÈME DÉFI : Améliorer l'attraction exercée par l'industrie afin d'augmenter le nombre de diplômés dans les métiers liés à la fabrication métallique industrielle (FMI).

**LA PROMOTION DES MÉTIERS VISE
ESSENTIELLEMENT À FAIRE DE CES DÉFIS
DES OBJECTIFS ET AINSI SOUTENIR
L'INDUSTRIE DE LA FAÇON SUIVANTE :**



- Promouvoir et valoriser les métiers de la fabrication métallique;
- Créer et générer des outils durables qui auront un impact à long terme pour le secteur et ses entreprises;
- Augmenter la notoriété du secteur et du créneau;
- Augmenter les inscriptions dans les programmes de formation en fabrication métallique;
- Faire connaître les professions de la fabrication métallique et le potentiel de carrière dans les entreprises de la région;

Ce projet ambitieux a pu prendre son envol grâce au financement public et à nos partenaires au privé, Desjardins étant notre partenaire d'affaire majoritaire. Par contre, une fois les subventions gouvernementales terminées, l'unique façon de faire perdurer la promotion des métiers sera grâce au financement privé.

Ainsi, en 2014, Alliance Métal Québec s'est associée à Desjardins Sécurité financière pour offrir à ses membres des régimes d'épargne-retraite collective avantageux et concurrentiels. Cette entente prometteuse rend autant service aux employeurs permettant d'offrir à leurs employés un excellent régime d'épargne-retraite, qu'à Alliance Métal Québec qui peut poursuivre la promotion des métiers.

Programmes d'attraction des Métiers et de l'industrie de la FMI

PHASES	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES	CONTRIBUTIONS DESJARDINS
Phase 1	<ul style="list-style-type: none"> • Création de l'image de marque • Conception du site internet • Création d'outils de promotion 	+ 150 000 \$	10 000 \$
Phase 2	<ul style="list-style-type: none"> • Maximisation des outils de communications • Présence sur les médias sociaux 	+ 200 000 \$	12 500 \$
Phase 3	<ul style="list-style-type: none"> • Maximisation des outils promotionnels • Présence sur les médias sociaux • Création de nouveaux outils au besoin 	À venir	15 000 \$
Déploiement long terme*	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'image de marque • Mise à jour du site internet, des médias sociaux etc. 	Terminées	+15 000 \$

*La survie et le maintien des efforts d'AMQ pour la promotion des métiers et de l'industrie de la FMI sont intimement liés à la réussite du projet de Régime collectif AMQ/Desjardins.

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR NOUS DÉMARQUER !

La région de Lanaudière n'est pas en reste et connaît une croissance remarquable:

- En juin 2012, on comptait **225 entreprises** dans la région (une **croissance de plus de 38%** depuis 2008);
- Un secteur qui **emploie 6 500 personnes** (*chiffres de 2011*), **en hausse de 10%** depuis 2006 et une croissance attendue d'environ 2% **alors qu'elle est prévue négative pour l'ensemble du secteur de la fabrication dans la région;**

C'est grâce à Desjardins qu'Alliance Métal Québec pourra continuer d'assurer la viabilité du projet et donc, de participer au développement de l'industrie de la fabrication métallique de notre région, mais c'est grâce aux membres, à notre force de groupe, que nous pourrons soutenir cet effort et en récolter les fruits!



5 bonnes raisons pour les entreprises membres d'Alliance Métal d'instaurer un régime de retraite de Desjardins

1 Pour la solidité financière de Desjardins

En juillet 2014, Alliance Métal Québec s'est associée à Desjardins Sécurité financière, la compagnie d'assurance vie du Mouvement Desjardins, pour vous offrir des régimes d'épargne-retraite collective avantageux.

Groupe financier coopératif le plus important au Canada, le Mouvement Desjardins a été déclaré deuxième plus solide institution financière au monde par l'agence de presse financière Bloomberg, en 2014, et a été classé parmi les meilleures entreprises citoyennes au Canada par le magazine *Corporate Knights*, en 2012. Au 30 juin 2014, l'actif total du Mouvement était de 223 milliards de dollars.

2 Pour bénéficier de l'effet d'un regroupement

En tant que promoteur d'un régime de retraite, vous voudrez offrir à vos employés les meilleures chances d'obtenir la retraite dont ils rêvent. Un des éléments importants que vous devrez vérifier auprès des différents fournisseurs de régimes sont les frais associés aux différents placements qui seront offert à vos employés.

En joignant l'entente qu'Alliance Métal a négociée avec Desjardins, vous profitez du regroupement de l'actif de milliers de membres. Ce regroupement permet des réductions de frais qu'un régime négocié à la pièce ne peut vous offrir.

Portefeuille	Frais habituels	Frais Entente Alliance Métal	Différence
Diapason Croissance modéré	2,10 %	1,45 %	0,65 %
Diapason Croissance diversifié	2,18 %	1,49 %	0,69 %
Diapason Croissance équilibré	2,27 %	1,52 %	0,75 %
Diapason Croissance ambitieux	2,43 %	1,56 %	0,87 %
Diapason Croissance maximum	2,54 %	1,60 %	0,94 %

Cette diminution de frais se répercute avantageusement sur le rendement des placements de vos employés.

Exemple

Cotisation : 2 500 \$/année

Portefeuille : Diapason croissance équilibré

Rendement: 6 % par année

	Dans un régime habituel	Dans un régime d'Alliance Métal	
	Frais 2,27 %	Frais 1,52 %	Épargne en plus
Dans 5 ans	13 970 \$	14 284 \$	313 \$
Dans 15 ans	30 748 \$	32 067 \$	1 319 \$
Dans 25 ans	104 154 \$	116 088 \$	11 934 \$

Le rendement utilisé ne constitue pas une indication ou une garantie à l'égard des rendements à venir.

De plus, parce que vous bénéficiez du pouvoir d'achat d'un groupe, vous avez accès aux meilleurs gestionnaires de fonds. Les régimes d'Alliance Métal ont en effet accès à des fonds gérés par des gestionnaires de haut niveau dont les services sont habituellement accessibles à une clientèle exclusivement institutionnelle.

L'entente prévoit des réductions de frais additionnelles lorsque certains paliers d'actifs sont atteints. Vous avez donc tout intérêt à ce que le maximum d'entreprises membres d'Alliance Métal Québec se joigne au regroupement!

3 Pour un régime flexible qui s'adapte aux besoins de votre entreprise

De nos jours, recruter et conserver des employés qualifiés est devenu un défi auquel beaucoup d'employeurs font face. C'est pourquoi un régime de retraite adapté à la réalité de votre entreprise peut représenter un atout majeur par rapport à vos concurrents. Alliance Métal Québec s'est assurée d'avoir accès à plusieurs types de régime de retraite afin que chaque entreprise membre puisse personnaliser son régime en fonction de ses besoins particuliers. Voici les régimes offerts :

- REER collectif et CRI : régime enregistré d'épargne-retraite et compte de retraite immobilisé
- RPDB : régime de participation différée aux bénéficiaires
- RRS : régime de retrait simplifié
- CELI : compte d'épargne libre d'impôt

4 Pour vous assurer que votre entreprise est conforme à la Loi sur les RVER

Si vous n'offrez pas encore de régime de retraite ou si vous en avez un mais ne l'offrez pas à tous vos employés, et si vous ne prélevez pas les cotisations au moyen de retenues sur le salaire, vous êtes visé par la nouvelle Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite (RVER). Vous devez alors soit mettre en place un régime, soit modifier votre régime actuel, dans un délai qui varie selon le nombre de vos employés :

- 20 employés ou plus : avant le 31 décembre 2016
- 10 à 19 employés : avant le 31 décembre 2017
- 5 à 9 employés : aucune obligation avant le 1^{er} janvier 2018. Date précisée ultérieurement.

En adhérant à l'entente d'Alliance Métal, vous répondez aux exigences de la loi tout en bénéficiant d'un régime plus flexible et qui offre une plus grande variété de placements.

5 Pour être accompagné tout au long du parcours

- Un spécialiste vous guide dans le choix de la solution d'épargne-retraite la plus optimale pour votre entreprise.
- Un conseiller en implantation vous accompagne durant toute la mise en place de votre régime.
- Une équipe administrative vous assiste dans la gestion quotidienne du régime.
- Des agents répondent aux questions de vos employés et les aident à comprendre leur régime. Des éducateurs peuvent se rendre sur votre lieu de travail pour présenter le régime et les différents outils de planification.

De plus, des outils simples et conviviaux sont à votre disposition et à celle de vos employés pour faciliter la gestion du régime et la planification de l'épargne-retraite. Les outils d'épargne-retraite collective de Desjardins ont d'ailleurs remporté plusieurs prix au fil des années, dont le prix d'excellence 2014 pour son site Services aux promoteurs de régime.

Vous désirez en apprendre plus sur Alliance Métal Québec?

Communiquez avec :
Isabelle Perreault
450 398-0650 ou iperreault@alliancemetalquebec.com

Vous êtes responsable d'un régime de retraite?

Vous songez à instaurer un régime? À réviser votre régime actuel? Communiquez sans tarder avec votre conseillère de Desjardins Assurances.



Marie-France Pageau
Conseillère expertise PME, Développement des affaires
Épargne-retraite collective, Desjardins Assurances
514 350-8700, poste 4572377
Ou 1 877 720-3630, poste 4572377
Courriel : Marie-France.Pageau@dsf.ca

 **Desjardins**
Assurances
VIE • SANTÉ • RETRAITE